

## Avis d'Appel Public à la Concurrence. MP 2018 - 11

### **1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Agence du Tourisme de la Corse.  
17 Bd du Roi Jérôme. B.P 19. 20181 Ajaccio Cedex 01  
Tel: 04.95.51.77.97 Fax : 04.95.51.14.40  
[fleca@ctc-atc.com](mailto:fleca@ctc-atc.com)/[rmenasse@ctc-atc.com](mailto:rmenasse@ctc-atc.com)

### **2. Procédure de passation :**

Le présent marché sera passé en application de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 Avril 2016 (marchés publics inférieurs aux seuils de procédure formalisée).

### **3. Objet du Marché : Hébergement des outils informatiques de l'Agence du Tourisme de la Corse.**

Dans le cadre de sa mission de promotion et de développement de l'offre touristique Corse. L'Agence du Tourisme de la Corse souhaite confier à un prestataire spécialisé l'hébergement de son portail Internet et de sa base de données d'objets touristiques.

### **4. Durée du marché :**

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de la notification du marché.

Le marché peut être reconduit par période successive d'un an pour une durée maximale de reconduction de deux ans. Sa durée totale ne pourra excéder trois ans.

### **5. Caractéristiques principales :**

Il s'agit d'un marché ordinaire non fractionné.

### **6. Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Seront utilisés les fonds propres de la collectivité. Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application des prix forfaitaires.

Paiement à 30 jours par virement au moyen d'un mandat administratif (article 98 du CMP).  
Compte 6228 chapitre 011

### **7. Critères de jugement des offres**

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
<b>1 - Compréhension de la problématique</b>	<b>15%</b>
<b>2 - Expérience de gestion de projet similaire</b>	<b>20%</b>
<b>3 - Conformité de l'offre aux dispositions du cahier des charges : pertinence des choix technologiques, caractéristiques techniques de l'hébergement proposé, moyens humains mobilisés, qualité de service (continuité, taux de disponibilité, méthodes de gestion et d'exploitation, modularité, maintenance, support, assistance, monitoring, etc.)</b>	<b>30%</b>
<b>4 - Prix</b>	<b>35%</b>

**8. Adresse de remise des offres:** Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.achatspublicscorse.com>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Les conditions de présentation des plis électroniques comprennent des fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe. Chaque transmission fera l'objet d'un accusé de réception électronique.

**9. Autres renseignements :** Les offres devront être formulées en langue française et exprimées en euros. Il n'est pas prévu de variantes.

**10. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues et le dossier de candidature retiré :**

Il s'agit de l'adresse principale. Heures d'ouvertures : 8h00-12h00 – 14h00-17h00 du Lundi au vendredi ou sur la plateforme de dématérialisation: <http://www.achatspublicscorse.com>

Pour les questions d'ordre technique :

M Robert MENASSE (responsable centre de ressources / NTIC) 04.95.51.77.76

Pour les questions d'ordre administratif et juridique :

Madame LECA Françoise : 04.95.51.77.97

**11. Voies et délais de recours :**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

\*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

\*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

\*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

**12. Durée de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

**13. Date d'envoi à la publication :** Le mardi 24 Juillet 2018

**14. Délai de remise des offres :** Au plus tard le vendredi 7 Septembre 2018 à 17 heures (heure française).